



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## **PROJET**

**Renforcer la capacité des États membres de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies et politiques en faveur de villes durables et sans laissés-pour-compte en Afrique**

**COMPTE POUR LE DÉVELOPPEMENT (neuvième tranche —1415BB)**

**Guide à l'attention des décideurs : une optique urbaine de la planification du développement national**

**Atelier régional de validation**

**AIDE-MÉMOIRE**

**13 — 15 décembre 2017**

**Commission économique pour l'Afrique, Centre de conférences des Nations Unies,  
Addis-Abeba**

1. Dans le cadre de son projet au titre du Compte de l'ONU pour le développement visant à renforcer la capacité des États membres afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies et politiques en faveur de villes durables et inclusives en Afrique<sup>1</sup>, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) organise un atelier régional de validation d'un Guide à l'attention des décideurs pour une perspective urbaine de la planification nationale du développement, qui se tiendra du 13 au 15 décembre 2017 à Addis-Abeba.

## Contexte

2. Le XXI<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme le siècle de l'urbanisation, non seulement parce que la population urbaine mondiale a pris le pas sur la population rurale, mais également parce que les zones très rurales comme l'Afrique et l'Asie vont devenir essentiellement urbaines. Si l'Afrique est actuellement la région, la moins urbanisée du monde avec 40 % de personnes vivant en zone urbaine, le continent devrait atteindre un taux d'urbanisation de 50 % d'ici à 2035 et devrait représenter avec l'Asie, 90 % de l'augmentation de la population urbaine mondiale<sup>2</sup>. En effet, dans seulement quelques années, l'Afrique deviendra la région où l'urbanisation sera la plus rapide au monde.

3. Les villes représentent 70 % du produit intérieur brut (PIB) mondial<sup>3</sup>, ce qui souligne l'importance de l'urbanisation pour le développement économique des pays. Actuellement, on estime que les 750 villes les plus productives au monde représentent plus de 57 % du PIB mondial. D'ici à 2030, ces villes devraient contribuer à l'économie mondiale à hauteur de 80 000 milliards de dollars (61 % du PIB mondial). En outre, un changement profond a eu lieu : le centre de gravité de la productivité urbaine se déplace vers les pays en développement, et un nombre croissant de ces villes à haute productivité devraient se trouver dans le sud au cours des prochaines décennies<sup>4</sup>. Bien que le taux d'urbanisation soit seulement de 40 % en Afrique, on estime que les villes contribuent à hauteur de 55 % du PIB du continent<sup>5</sup>.

4. La planification du développement national est d'une importance cruciale pour la transformation structurelle et le développement économique en ce qu'elle permet aux États membres de poursuivre de manière cohérente, systématique et durable leurs trajectoires de développement en fonction des besoins, circonstances et aspirations qui leur sont propres. En ce qui concerne l'Afrique, la planification du développement national est indispensable à la transformation structurelle dans la mesure où elle offre un cadre pour lutter contre les défaillances du marché et les barrières institutionnelles qui entravent la transition des économies du continent vers des secteurs plus productifs. En effet, de nombreux pays africains ont récemment commencé à définir ou redéfinir leurs visions et stratégies à long terme dans le but d'assurer et/ou d'accélérer la transformation structurelle. Souvent, les visions et les stratégies visent à accéder au statut de pays à revenu moyen et ceci à moyen terme, l'accent étant mis sur la diversification, l'industrialisation et les liens avec l'économie mondiale. La nouvelle génération de stratégies de développement national est également fondée sur des tendances émergentes comme la transformation démographique, les changements climatiques,

---

<sup>1</sup> Assemblée générale des Nations Unies, 2015, *Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017*, A/70/6 (section 18)

<sup>2</sup> Département des affaires économiques et sociales, 2014, *World Urbanization Prospects : The 2014 revision*, New York (en anglais)

<sup>3</sup> Banque mondiale, 2009, *Systèmes de villes : L'urbanisation au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté — Stratégie de la Banque mondiale pour les villes et les collectivités territoriales*, Washington

<sup>4</sup> Oxford Economics, 2016, *Global Cities 2030: Future Trends and Market Opportunities in the World's Largest 750 Cities*, Oxford (en anglais)

<sup>5</sup> Banque africaine de développement, 2011, *Stratégie de développement urbain du Groupe de la Banque*, Abidjan

l'émergence de chaînes de valeur mondiales et de nouveaux partenaires de développement, qui sont toutes conformes aux cadres de développement mondiaux et continentaux.

5. Cependant, malgré les contributions sociales et économiques et les gains de productivité remarquables des centres urbains et des zones métropolitaines, et donc de la possibilité qu'ils offrent de tirer parti de l'urbanisation rapide en faveur d'un développement économique et social soutenu, l'intégration stratégique de l'urbanisation dans la planification du développement national reste limitée en Afrique. Le discours actuel sur l'urbanisation dans la planification du développement national en Afrique est fondé essentiellement sur une approche cloisonnée centrée sur quelques questions fonctionnelles, comme les bidonvilles, le logement, les infrastructures et l'hygiène, plutôt que sur une stratégie holistique, incluant les avantages des villes en termes de croissance économique et de création d'emplois. En effet, de nombreux pays africains voient l'urbanisation comme un obstacle à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des inégalités et à la promotion du développement durable.

6. L'approche adoptée au niveau national jusqu'à présent ne reflète pas la vision sur l'urbanisation telle que contenue dans les cadres de développement aux niveaux international et régional. En effet, le potentiel économique des villes en Afrique est unanimement reconnu aux niveaux internationaux et régional. Comme en témoigne l'Agenda 2063, les centres urbains contribuent fortement au PIB des pays africains et peuvent aider à réduire la pauvreté et à créer des emplois. Ainsi, les villes peuvent être la principale force motrice de la transformation du continent<sup>6</sup>. De même, au niveau global, un objectif de développement dédié à l'urbanisation, aux villes et aux établissements humains atteste la reconnaissance mondiale de leur rôle dans la croissance inclusive et le développement<sup>7</sup>. En outre, le Nouvel Agenda Urbain, adopté en octobre 2016 lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) et approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2016<sup>8</sup> comme principal cadre mondial d'orientation des politiques et des priorités urbaines, met l'accent sur le rôle des villes dans la croissance et la transformation économiques. Le Nouvel agenda urbain encourage les villes et les établissements humains à « se montrer à la hauteur des défis et des perspectives qui accompagnent une croissance économique durable, inclusive et viable, présente ou à venir, en s'appuyant sur l'urbanisation pour promouvoir des transformations structurelles, un niveau de productivité élevé, des activités à valeur ajoutée et l'efficacité énergétique, en mobilisant les économies locales et en prenant en compte la contribution de l'économie informelle, tout en soutenant une transition viable vers l'économie formelle ». Dans le contexte africain, où la croissance économique inclusive est le principal défi et une priorité continentale, le rôle des villes en tant que moteurs de la productivité et de la diversification économiques est d'une importance cruciale. Cependant, l'incapacité d'ancrer dans les plans de développement national une réponse stratégique à la vague d'urbanisation en Afrique est une occasion ratée d'optimiser les avantages de l'urbanisation et de minimiser les externalités négatives qui y sont associées.

7. C'est dans ce contexte que la Section de l'urbanisation de la Division des politiques de développement social de la CEA a élaboré un guide sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national en Afrique. Le principal objectif de ce guide est de renforcer les capacités et les connaissances des États membres pour ce qui est de mettre en avant le rôle des villes dans chaque étape du processus de planification du développement

---

<sup>6</sup> Voir Union africaine, 2015, *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons (version populaire)*, Addis-Abeba

<sup>7</sup> Nations Unies, 2015, *Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer le monde*, New York

<sup>8</sup> Assemblée générale des Nations Unies, 2016, *Nouveau Programme pour les villes*, New York

national et en même temps, de promouvoir des villes durables et productives en faveur de la transformation de l’Afrique. Cet atelier d’examen et de validation du guide rentre dans le cadre du projet au titre du Compte de l’ONU pour le développement visant à « renforcer la capacité des États membres afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies et politiques en faveur de villes durables et inclusives en Afrique », dont l’exécution est assurée en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

8. Le projet s’appuie sur l’expertise de la CEA en matière de développement économique et social et sur son mandat consistant à conseiller les ministères du logement et du développement urbain, des finances, de la planification du développement national et de l’économie. Le projet est fondé sur de bonnes pratiques venant d’Afrique, d’Amérique latine et d’Asie et cible cinq pays : le Cameroun, le Maroc, l’Ouganda, le Tchad et la Zambie. En outre, l’atelier vient en réponse aux recommandations faites lors du dialogue de haut niveau sur la planification du développement en Afrique tenu à Yaoundé en 2016. Ce dialogue a abouti au consensus selon lequel les États africains doivent intégrer l’urbanisation dans la planification du développement et adopter des stratégies qui contribueront à améliorer les liens avec l’agriculture ainsi que la productivité rurale. Ces stratégies devraient également favoriser le développement des villes secondaires et tertiaires, où survient la plus grande partie de la croissance urbaine, et promouvoir un développement territorial équilibré. Il a également été demandé à la CEA d’élaborer des outils et des lignes directrices afin d’aider les États membres à intégrer stratégiquement l’urbanisation dans la planification du développement national.

9. Le guide en cours d’examen inclut les raisons et le cadre conceptuel de l’intégration de l’urbanisation dans la planification du développement national dans le contexte des efforts de l’Afrique visant à assurer une transformation structurelle inclusive. En outre, il propose une méthodologie afin d’aider les États membres à mieux intégrer le rôle de l’urbanisation dans les plans et les visions de développement national à moyen et long terme. Il y est également examiné la manière dont les villes et les questions urbaines affectent le développement national, en fixant un certain nombre de points d’intervention pour l’élaboration des politiques et en proposant des guides pratiques sur l’intégration des villes à chaque étape du processus de planification.

10. La réunion régionale de validation aura lieu à Addis-Abeba du 13 au 15 décembre 2017. Suite à cette réunion, le guide sera finalisé sur la base des commentaires et des contributions formulés par les experts. Le guide finalisé servira à la formation des planificateurs du développement national dans les cinq pays cibles du projet au titre du Compte de l’ONU pour le développement et, par la suite, sur tout le continent. En outre, le rapport sera publié en tant que publication non périodique de la CEA et sera diffusé auprès des principales parties prenantes nationales et régionales afin d’éclairer les dialogues de haut niveau sur le rôle de l’urbanisation dans la croissance et la transformation de l’Afrique.

### **Objectifs de la réunion**

11. L’objectif global de la réunion est de permettre aux participants de délibérer sur la publication et de formuler des contributions et des commentaires, ainsi que de valider et d’enrichir le Guide. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- i) Examiner le guide afin d’identifier les lacunes, apporter des contributions d’experts et proposer des révisions qui serviront à en établir la version finale ;

- ii) Identifier certains éléments importants afin d'améliorer la solidité des principales recommandations du guide relatives à l'intégration de l'urbanisation dans le processus de développement national ;
- iii) Offrir une plateforme pour améliorer la compréhension, le dialogue multipartite, le réseautage et la coordination sur la contribution que l'urbanisation peut apporter au développement national en Afrique et, partant, l'importance que mérite l'urbanisation dans les cadres de développement national.

### **Format de la réunion**

12. La principale contribution de la réunion sera le projet de Guide à l'attention des décideurs : une optique urbaine de la planification du développement national. Les séances de la réunion suivront la structure du guide pour permettre d'en examiner le contenu exhaustivement et d'identifier les moyens d'améliorer sa pertinence et la solidité de ses recommandations.

### **Résultats attendus**

13. Les principaux résultats attendus de la réunion sont les suivants :

- i) Éléments et modalités convenus pour finaliser le projet de guide ;
- ii) Méthodologie affinée pour l'intégration stratégique de l'urbanisation dans la planification du développement national et la finalisation d'une boîte d'outils afin de servir de base à la formation nationale des décideurs, en partenariat avec ONU-Habitat et l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP).
- iii) Meilleure compréhension, réseautage et coordination sur le rôle de l'urbanisation dans la planification du développement national en Afrique.

### **Partenaires**

14. Cet atelier sera organisé en collaboration avec ONU-Habitat, le principal partenaire de la CEA pour la mise en œuvre du projet au titre du Compte de l'ONU pour le développement. En outre, l'organe de formation de la CEA, l'IDEP, fera également partie des organisateurs.

### **Participation**

15. La réunion de validation rassemblera des participants sélectionnés parmi les équipes de mise en œuvre nationale des cinq pays participants au projet au titre du Compte de l'ONU pour le développement visant à renforcer la capacité des États membres afin de concevoir et d'appliquer des stratégies et des politiques en faveur de villes durables et inclusives en Afrique, à savoir le Cameroun, le Maroc, l'Ouganda, le Tchad et la Zambie. Ces équipes de mise en œuvre nationale seront composées de représentants de ministères de la planification du développement national, du développement urbain et du logement, des infrastructures, de l'industrie et de l'agriculture. En outre, des représentants des autorités nationales de planification seront également invités. Les participants incluront notamment des représentants des divisions pertinentes de la CEA et d'organisations régionales et de partenaires comme la Commission de l'Union africaine, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAD) et ONU-Habitat.

## Lieu

16. La réunion aura lieu au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba.

## Arrangements administratifs

17. **Inscriptions et badges** : les participants doivent s'inscrire et obtenir un badge avant l'ouverture de la réunion. L'inscription se fera au Bureau d'inscription des délégués. Les participants devront venir avec leur lettre d'invitation et un document d'identité aux fins de l'inscription. Pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les participants doivent porter leur badge en tout temps.

18. **Documents** : les participants recevront l'aide-mémoire, l'ordre du jour et le programme de la réunion ainsi que le projet de rapport en avance.

19. **Langue** : la réunion se tiendra en anglais et en français.

**Contacts** : toutes les communications concernant la réunion doivent être adressées à :

M<sup>me</sup> Semia Guermas de Tapia, spécialiste des questions sociales, Section de l'urbanisation  
Division des politiques de développement social, Commission économique pour l'Afrique  
Courriel : [guermastapia@un.org](mailto:guermastapia@un.org)

Avec copie à :

M. Arslan Chaudhary, spécialiste associé des questions sociales, Section de l'urbanisation  
Division des politiques de développement social, Commission économique pour l'Afrique  
Courriel : [chaudhary4@un.org](mailto:chaudhary4@un.org)

Ainsi que :

M<sup>me</sup> Bier Lulseged, assistante de gestion de projet  
Division des politiques de développement social, Commission économique pour l'Afrique  
Courriel : [lulsegedb@un.org](mailto:lulsegedb@un.org)